

Ecrit par le 24 novembre 2024

Les collégiens de Mazan plantent le décor



Et si planter des arbres chez des agriculteurs devenait une étape clé dans l'éducation de nos enfants ?

Lundi 17 janvier, Florence Guende ([La ferme du Rouret](#) à Mazan) accueillait une importante opération de plantation de haies fruitières en partenariat avec l'association '[Des enfants et des arbres](#)' et en présence de sa présidente, [Marie-France Barrier](#). En tout, 300 arbres ont été plantés par les collégiens de Mazan.

Plus de 30 éco-délégués de la 6^{ème} à la 3^{ème} étaient mobilisés pour cette journée dans des conditions météo idéales, accompagnés par deux enseignantes et la proviseure-adjointe du collège André Malraux. [Jacqueline Bouyac](#) était représentée par deux membres du bureau du Parc naturel du Ventoux : Valérie Michelier, maire de Caromb, en charge de la culture et [Sandrine Raymond Lucarini](#), maire de St-Pierre-de-Vassols en charge de l'écocitoyenneté.

Écrit par le 24 novembre 2024



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

L'arbre, un remède puissant face aux crises agricoles et écologiques qui menacent le Vivant. Un génie végétal qui permet de fertiliser les sols et de lutter contre leur érosion, d'offrir le gîte et le couvert aux insectes et aux oiseaux, d'atténuer les amplitudes de températures, de filtrer l'eau et l'air en captant le CO₂, d'apporter de l'ombre et du fourrage aux animaux, de produire des fruits, du bois de chauffe, du bois d'oeuvre... Autant de vertus vitales !

Pourtant, l'association alerte, « en France depuis 1950, la modernisation de l'agriculture s'est soldée par la disparition de 750 000 km de haie, soit 2 fois la distance qui nous sépare de la lune. Ainsi, sous l'effet du remembrement et de la mécanisation de l'agriculture devenue intensive, 70% des haies vives ont été arrachées. »

Écrit par le 24 novembre 2024



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Aux côtés de la chargée de mission Education du Parc, Laurence Veillard, de nombreux partenaires du développement agricole étaient présents pour cette plantation qui a du sens : Chambre d'agriculture de Vaucluse, [Civam Vaucluse](#), Agri-bio, Pronatura ainsi que plusieurs viticulteurs, membres du GIEE 'L'homme qui plantait des arbres' (Stéphane Saurel, Thierry Delassales) et des producteurs venus en voisin tel Luc Rogier.

Malgré une année covid, un plan vigipirate et de forts aléas climatiques, l'association peut se réjouir d'un bilan prometteur. Plus de 1200 enfants ont accompagné 28 agriculteurs, vigneron, éleveurs, céréaliers, maraîchers, apiculteurs partout en France, dans la plantation de près de 5 000 arbres.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Crédit photo: Parc naturel régional du Mont-Ventoux

Jacqueline Bouyac : « Je crois à une gouvernance de projet partagée »

Écrit par le 24 novembre 2024



Présidente de la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), présidente du Parc naturel régional du mont Ventoux et vice-présidente de la Région Paca, Jacqueline Bouyac mise sur la co-construction. Découvrez son entretien à l'occasion de la sortie de l'édition 2021 de notre hors-série '[Le Vaucluse en Chiffres](#)'.

Comment la Cove s'est-elle adaptée à la crise sanitaire pour apporter des réponses concrètes ?

« Notre intercommunalité a dû faire preuve d'adaptabilité et d'efficacité pour répondre aux enjeux que la crise Covid a brutalement mis sur notre chemin ; que ce soient au niveau de la continuité du service public pour nos usagers, de la solidarité avec nos communes membres ou du soutien auprès des entreprises et autres acteurs du territoire. Pour le secteur économique, l'engagement annuel de la Cove de 1M€ se décline en soutien aux structures économiques locales, en actions de promotion des filières et des acteurs au sein de la Provence créative, en animation d'infrastructures consacrées aux entreprises mais aussi en actions de promotion pour asseoir le rayonnement de notre destination touristique Ventoux Provence. Ce contexte nouveau de crise nous a amenés à mobiliser des moyens supplémentaires dans un plan de relance de l'économie adapté au tissu local. J'ai porté politiquement ce plan de 500 000€ car c'était une priorité de soutenir nos entreprises fragilisées. Nous avons aussi soutenu financièrement certaines entreprises aux côtés de la Région via le 'Fonds Covid résistance'. »

Écrit par le 24 novembre 2024

À l'image de la Région, la Cove s'est-elle affranchie de ses domaines de compétence pour répondre à l'urgence ?

« Effectivement. Tout en restant dans les champs d'intervention sur lesquels nous avons un réel levier d'action, il nous a fallu réinventer nos dispositifs d'intervention pour être au plus près des besoins. Nous avons ainsi centralisé et co-financé l'achat de masques pour les habitants de nos communes, doté le Centre hospitalier de Carpentras de sur-blouses ou participé à l'organisation et au financement de la mise en place du centre de vaccination à Carpentras. »

Quelles sont les leçons tirées du post-covid en matière de gouvernance ?

« Vous abordez là un sujet qui me tient à cœur : la gouvernance. Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs élaboré une charte de gouvernance au sein de la Cove. Je crois à une gouvernance de projet partagée pour agir sur le territoire. L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. Nous devons tracer un chemin vertueux qui emporte l'adhésion de tous. Prenons un exemple : celui du tourisme fortement impacté par la crise. Certes, le cadre réglementaire fixe les contours de notre intervention dans ce domaine. Mais il nous appartient avant tout de définir quel tourisme nous voulons pour demain. Et vous le voyez bien, cela ne peut se construire et réussir que dans le cadre d'une approche transversale avec l'ensemble des acteurs du territoire : la Cove, les communes, l'Office de tourisme intercommunal, les professionnels de terrain, le Parc naturel régional du mont Ventoux, la 'Smart destination' de la Région et bien d'autres. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus raisonner et agir en « silos » : par échelon de collectivité, par secteur public ou privé... »

« L'avenir du territoire passe par l'anticipation, l'innovation, la prise de risque. »

Le PNRV, un atout pour le territoire ou une contrainte administrative supplémentaire ?

« Sans hésitation, c'est un formidable atout pour ceux qui aiment le Ventoux ! Parle-t-on de contraintes lorsque les jeunes écogardes du Parc surveillent nos forêts en période estivale ou lorsque le parc intervient concrètement pour reconstruire le massif des Dentelles détruit par l'incendie de cet été ? Le parc impulse en cette fin d'année un projet alimentaire dans nos cantines et nos foyers en faveur du 'produit local et consommé ici'. Nous finalisons le déploiement de la marque 'Valeurs parc' pour distinguer les acteurs du tourisme et de l'agriculture qui se mobilisent en faveur de leur territoire. Le Parc, ce sont aussi des moyens financiers spécifiques qui sont mobilisés pour tous les partenaires. Je citerai pour exemple la quatrième génération du programme Espace Valléen que nous venons de décrocher, 6M€ consacrés à l'écotourisme et à la gestion des sites de nature, notre candidature au programme européen Leader en 2022, 3,5M€ pour l'agriculture, le tourisme ou la culture, ou le tout nouveau 'Contrat de parc' qui tenait à cœur au président de Région. Lorsque nous sommes unis, nous avons la capacité de convaincre les collectivités partenaires, l'État et l'Europe pour nous soutenir. Vous l'avez compris, le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Développement économique : comment avoir l'oreille de l'État et de l'Europe ?

« En menant des projets ambitieux ou innovants, comme par exemple la 'Gare numérique' ou le développement raisonné des stations du mont Ventoux. La Cove postule à de nombreux dispositifs et appels à manifestation d'intérêt qui nous permettent en retour de crédibiliser notre rôle et d'être identifiés comme un partenaire solide auprès de la Région et de l'État. À titre d'exemple, plusieurs de nos communes sont labellisées 'Cœur de ville' ou 'Petite ville de demain' et notre territoire bénéficie du label 'Territoire d'industrie' et de 'Smart destination'. En matière économique, nos principaux axes d'intervention sont, notamment par le prisme de la transition écologique, l'accompagnement à la relance, le soutien à l'attractivité et à l'innovation et la mise en place d'actions ciblées en fonction de secteurs identifiés : tourisme, agro-agri, commerce, immobilier et circuits courts. Ma casquette de vice-présidente de la Région me permet également d'être au cœur des dispositifs d'intervention comme le CRET ou le SRADDET. »

« Le parc est un dynamiseur mais pas un 'empêcheur de tourner en rond'. »

Comment placer l'avenir du territoire au-dessus des rivalités politiques ?

« À la Cove d'abord, nous sommes engagés et mobilisés sur nos 25 communes pour créer un territoire capable de satisfaire l'ensemble des besoins de sa population et dans l'intérêt général de tous ! La place du débat politique est dans les conseils municipaux. Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. L'étymologie du mot Intercommunalité n'est-elle pas 'Inter' ensemble et 'co' avec ? Pour le parc, la mission qui m'a été confiée était de rassembler pour bâtir un projet de territoire qui fasse consensus. Avec 37 communes adhérentes (sur 39), force est de constater que nous avons dépassé les clivages politiques. Dans la méthode de travail, tout comme dans la conduite des projets, le dialogue et la concertation sont au service d'un projet commun tourné vers la transition écologique et la préservation patrimoines. Lorsque élus, institutions, entreprises et associations se rassemblent, c'est pour le bien de tous. Le Parc naturel régional est un projet collectif qui fait sens autour du Ventoux et, le plus important, c'est bien le Ventoux ! »

« Je ne souhaite pas que les conseils communautaires refassent les débats majorité-opposition des conseils municipaux. »

À quoi ressemblera la Cove en 2050 ?

« En 2050, la Cove sera un territoire qui, je l'espère, aura opéré sa mutation par une transition économique et écologique. Sur la transition économique d'abord, nous travaillons par exemple sur le

Écrit par le 24 novembre 2024

secteur touristique avec la compétence de gestion des stations du Mont-Ventoux et nous conduisons un vaste programme de diversification des activités du Mont-Ventoux face à l'évolution du climat. Sur la transition écologique ensuite, nous serons, si nous atteignons les objectifs de notre plan 'Climat air énergie territorial', un territoire Tepos, c'est à dire un territoire à énergie positive. Notre objectif est de diminuer de près de 47% la consommation énergétique du territoire et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 6% en 2015, à 38% en 2030 et 110% en 2050. Comment ? En intervenant par exemple sur le développement des énergies solaires, sur la rénovation énergétique de l'habitat et sur une offre concrète de mobilité douce par un schéma directeur des pistes cyclables pour les déplacements quotidiens. En 2050, il sera donc possible de se rendre sur son lieu de travail à vélo, entre les villages ou vers la ville centre, ou de se rendre dans un bâtiment public autonome en consommation grâce à sa couverture en photovoltaïque. »

Jacqueline Bouyac réélue présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux

Jacqueline Bouyac vient d'être reconduite à la présidence du Parc naturel régional du Mont Ventoux, par un vote à l'unanimité ce mardi 21 septembre à Malemort-du-Comtat. La vice-présidente de la région Sud n'a pas masqué son émotion au moment de l'annonce des résultats.

De nouveaux membres de la Région et du Département siègent désormais au Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit pour le Conseil régional de Claire Aragones, Georges Botella, Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin. Pour le Conseil départemental : Christian Mounier, Sophie Rigaut et Myriam Silem. Comme le prévoit les statuts, il était donc nécessaire de convoquer l'assemblée délibérante du Parc afin de procéder à l'élection de la Présidence et des membres du Bureau.

« **Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure** »

Durant ce Comité syndical, en majeure partie consacré aux élections, Jacqueline Bouyac, présidente sortante a été la seule à s'être portée candidate à sa propre succession. Lors de son allocution de candidature elle a insisté particulièrement sur le fait que « ...durant ce premier mandat, les premières instances du Parc ont été installées. Nous avons finalisé ou poursuivi de belles opérations (le renforcement des écocardes en période estivale, la réhabilitation du sommet Ventoux), nous en avons lancé de nouvelles et certaines sont sur le point de débiter (ex : atlas de la biodiversité communale, projet alimentaire territorial...). De beaux projets sont à donc venir. »

Ecrit par le 24 novembre 2024

Et d'ajouter : « Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure, une autre dimension. Nous allons devoir mener de grandes actions ensemble. Il est important que le Parc puisse « avoir l'oreille » de nos partenaires financiers mais aussi de l'Etat et de l'Europe. Il est donc important que le Parc œuvre dans de bonnes conditions en lien étroit avec le Département et la Région. Je m'engage à tout faire pour que le Parc puisse agir de manière forte et volontariste auprès de nos communes et de nos intercommunalités, ainsi qu'aux côtés de tous nos partenaires qui attendent beaucoup du Parc. »

Ont été élus

Les élus qui siégeaient auparavant déjà au bureau ont, comme l'a rappelé la Présidente, « appris à travailler ensemble. Il s'agit donc de prolonger ce fonctionnement [...] » Ont donc été élu.e.s, au titre des intercommunalités : Jean Christophe Camp (CC Vaison Ventoux), Jérôme Bouletin (CoVe), Corinne Freychet (CCVS); au titre de représentants des communes du cœur de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux) et Jean-Pierre Ranchon (Sault). Et les représentants des communes : Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Serge Andrieu (Carpentras), Ghislain Roux (Malemort), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Alexandre Roux (Entrechaux).

Après avoir traité les autres points à l'ordre du jour, la Présidente a invité tous les élus présents à se retrouver le 3 octobre prochain dans la vallée du Toulourenc. Temps fort de la rentrée, l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux se tiendra à Savoillans en présence du président de la Région, Renaud Muselier, ainsi que Dominique Santoni, présidente du Département, et du Préfet de Vaucluse.

L.M.

Feu du Graveyron : un comité technique voit le jour

Ecrit par le 24 novembre 2024



Suite à la visite du Préfet de Vaucluse, se tenait ce mercredi 8 septembre le premier comité technique « d'après feu » qui a ravagé près de 240 hectares entre Dentelles et Graveyron.

Les maires des communes concernés, accompagnés par le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, ont réaffirmé leur solidarité avec les propriétaires touchés. L'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le [Conseil départemental de Vaucluse](#) ont également confirmé leur soutien face aux besoins de mener des travaux d'urgence et de préparer la reconstruction de ce massif.

L'expertise forestières (ONF, CNPF, DDT) est mobilisée pour agir rapidement, tout en s'assurant de préserver à la fois les intérêts des propriétaires ainsi que ce qui fait la beauté de ces lieux. Mandat a été donné au Parc naturel régional du Mont-Ventoux de s'engager dans ce travail de planification avec pour rôle de : coordonner l'action des institutions, établir un bilan des dispositifs et aides possibles (Région Sud, Conseil départemental de Vaucluse, État, ...), étudier les opportunités de reboisement, favoriser les démarches scientifique. « Le monde agricole, vigneron et oléiculteurs également affectés par cet incendie, n'est pas oublié avec les dispositifs d'intervention qui seront présents », précise le comité.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux



Écrit par le 24 novembre 2024

Crédit photo : Parc naturel régional du Ventoux

L.M.

Mercredi 8 septembre à Saint-Didier, conférence 'Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires'



Ecrit par le 24 novembre 2024

Dans le cadre des conférences du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, Claire Cornu, chercheuse, en partenariat avec la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS) propose de transmettre ses connaissances sur 'Pierre sèche, ancestrale et innovante, pratique durable pour les territoires'.

«La maçonnerie à pierre sèche est un appareillage de moellons de pierre-tout-venant sans aucun mortier ni liant. C'est un choix constructif d'avenir : techniquement performant pour autant qu'il soit correctement mis en œuvre, économiquement pertinent et d'autant plus sur le coût global de l'ouvrage, vecteur de réservoirs écologiques, système de gestion des eaux de ruissellement rapide, emploi valorisant et non délocalisable, acteur du développement durable,» explique la Vauclusienne, diplômée en architecture et en urbanisme.

Un ingénieux système constructif

Elle est d'ailleurs une spécialiste internationalement reconnue dans le domaine des constructions en pierre sèche. Co-fondatrice de la Fédération française des Professionnels de la Pierre Sèche, elle a notamment fortement contribué à l'inscription de la Pierre sèche dans la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Cette conférence participe à la réflexion sur la mise en valeur d'un patrimoine identitaire du Géant de Provence et des Monts de Vaucluse.

Les infos pratiques

Conférence sur la pierre sèche. Mercredi 8 septembre. 18h-20h. Salle polyvalente de Saint-Didier. Rue le Cours. Entrée libre. Tout public. Réservation et Pass sanitaire obligatoire. 04 90 63 22 74 contact@parcduventoux.fr & www.parcduventoux.fr
M.H.

La ministre de la Transition écologique à Saint-Hippolyte-le-Graveyron

Écrit par le 24 novembre 2024



Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique s'est rendue le 26 août à Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Objectif ? Une rencontre sur le terrain avec Didier François, sous-préfet de Carpentras et les services de l'État mobilisés dans la lutte contre l'incendie qui a ravagé près de 260 hectares entre le mardi 17 août et le jeudi 19 août.

L'occasion également de faire le point sur l'étendue des dégâts occasionnés par cet incendie sur les parcelles cultivées et le milieu naturel. La Ministre a échangé avec les élus et également avec les sapeurs-pompiers mobilisés pendant plusieurs jours sur le terrain lors du sinistre.

« Elle a pu ressentir la vive émotion qui transpire encore dans les propos du maire de Saint-Hippolyte, André Aiello, lorsqu'il évoque rétrospectivement la nuit du début de l'incendie. Les maires des communes limitrophes (Caromb, Saint-Pierre de Vassols, Modène) ont fait l'objet de vifs remerciements pour leur mobilisation dans l'important réseau de solidarité et d'aide aux sinistrés. Jacqueline Bouyac, Présidente du Parc a fait valoir l'importance des actions de prévention déployées par le Parc par la présence tout l'été de l'équipe des Ecogardes financée par la Région Sud. Elle a indiqué que, comme pour le feu de Faucon en août 2020, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux s'impliquera dans la mobilisation des acteurs et personnes sinistrées pour gérer l'après-feu. Une réunion de calage des institutions est en cours de préparation en partenariat avec la Région Sud et sa Vice-Présidente Bénédicte Martin, en

Écrit par le 24 novembre 2024

charge de l'Agriculture », détaille la communication du Parc naturel régional du Mont Ventoux.



Crédit: Préfecture Vaucluse

Écrit par le 24 novembre 2024



Crédit: Préfecture Vaucluse

Ecrit par le 24 novembre 2024



Crédit: Préfecture Vaucluse

Écrit par le 24 novembre 2024



Crédit: Adrien Morenas

Travaux : l'accès au sommet du Mont Ventoux prévu le 31 mai

Ecrit par le 24 novembre 2024



Opération séduction pour le géant de Provence et ses 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne. Après une [première tranche de travaux](#) engagée l'an dernier, le Conseil départemental de Vaucluse poursuit le réaménagement du sommet du Mont Ventoux. La seconde phase, qui se déroule d'avril à octobre, porte sur l'aspect paysager et la restauration des milieux naturels.

Ce projet, élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux, en collaboration avec les partenaires financiers, aura nécessité un investissement de 3,4M€. Au vu des conditions météorologiques difficiles ces derniers mois, la RD (Route départementale) 974, qui permet son ascension côtés nord et sud, restera fermée à toute circulation jusqu'au samedi 29 mai inclus. Ceci s'applique également aux deux roues motorisés, cyclistes ainsi qu'aux piétons : côté nord (depuis le mont Serein) et côté sud (depuis le chalet Reynard). La réouverture aux véhicules motorisés est envisagée si les conditions météorologiques du mois de mai permettent de terminer les travaux, qu'à partir du lundi 31 mai.

Les travaux déjà réalisés

Dans le but d'améliorer les conditions de fréquentation du site, les travaux réalisés d'avril à octobre 2020

Ecrit par le 24 novembre 2024

ont permis d'aménager le parvis de l'observatoire pour être rendu aux piétons et aux cyclistes. L'accès aux voitures a été supprimé et le parvis bénéficie désormais d'un nouveau revêtement et d'équipements pour un meilleur accueil. La restauration du mur de soutènement de la route a permis de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD 974 permettant le passage du chalet Reynard au mont Serein.

Le grand escalier baptisé « les degrés du Ventoux » a également fait l'objet d'un aménagement, qui permettra aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le belvédère de Provence (côté sud) et limitera les cheminements sauvages dans le pierrier. L'accès au belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes avec un cheminement spécifique.

La seconde phase est lancée

Les travaux actuels dureront jusqu'à l'automne et porteront sur la mise en valeur des milieux naturels et la mise en place de l'interprétation du site pour le grand public. Cette phase consiste en un nettoyage complet du lieu, en la restauration des pierriers, et en la mise en place d'une signalétique d'information.

Il s'agit précisément de travaux de renouvellement de couche de roulement de la RD 974, entre le col des Tempêtes et le Radôme ; de travaux sur les traversées piétonnes, les cheminements et les abords de la route ; de travaux de restauration de la rotonde, de la calade, du pierrier et de la chapelle ; de la pose des panneaux d'accueil et d'éléments graphiques évoquant le site, le patrimoine, la faune et flore

Les mottes de végétaux rares prélevées en 2020 et stockées temporairement, ont été en partie remises en place dernièrement. Plusieurs espèces végétales alpines endémiques, telles que la Lunetière à tiges courtes et la Corbeille d'Argent de De Candolle, pourront ainsi recoloniser ces espaces.

Tour de France et chaussées

La RD 974 au sommet, soumise à de rudes conditions, s'est dégradée au fil du temps. Compte tenu du passage du Tour de France cycliste le 7 juillet prochain, la réfection de deux sections sud et nord a été avancée. Le Département réalise actuellement des travaux de renouvellement de chaussée sur les deux voies d'accès au sommet : RD 974 entre le mont Serein et le sommet du Mont-Ventoux (versant nord), les travaux ont démarré le lundi 3 mai dernier pour une durée prévisionnelle de quatre semaines. Également en travaux, la RD 974 entre la barrière de la Grave et le chalet Reynard (versant Sud), la chaussée va être refaite à partir du lundi 17 mai pour une durée prévisionnelle d'une semaine.

Écrit par le 24 novembre 2024

Election des vice-présidents du Parc naturel régional du Ventoux



Après [l'élection de Jacqueline Bouyac](#), le 5 février dernier, à la présidence du nouveau [Parc naturel régional du Ventoux](#) (PNRV), le bureau du parc vient d'élire ses 6 vice-présidents.

Se déroulant à Saint-Pierre de Vassols dans la salle communale Hélène-Laugier, le scrutin a ainsi permis de désigner les 6 vice-présidents suivants :

- 1^{re} vice-présidente : [Bénédicte Martin](#), conseillère régionale,
- 2^e vice-président : Christian Mounier, conseiller départemental,

Écrit par le 24 novembre 2024

- 3^e vice-président : Michel Jouve, maire de Flassan représentant les communes du 'Conseil de massif',
- 4^e vice-président : Jean-Pierre Ranchon, adjoint au maire de Sault représentant les communes du 'Conseil de massif',
- 5^e vice-président : [Jean-Pierre Larguier](#), président de la Communauté de communes Vaison-Ventoux représentant les intercommunalités,
- 6^e vice-président : Frédéric Rouet, maire de Villes-sur-Auzon représentant les communes.

Créé officiellement le 27 juillet dernier, le PNRV regroupe 35 communes totalisant près de 90 000 habitants. S'étendant sur 85 913 hectares, le Parc compte 3 sites Natura 2 000 ainsi que 11 AOP (Appellation d'origine protégée), 11 AOC (Appellation d'origine contrôlée) et 9 IGP (Indication géographique protégée).

PNR Mont-Ventoux : le comité syndical du Parc vient d'élire son 1^e bureau

Ecrit par le 24 novembre 2024



Suite à l'élection de [Jacqueline Bouyac à la présidence](#) du [Parc naturel régional du Mont Ventoux](#), le comité syndical du Parc vient d'élire les membres qui composent son 1^e bureau.

A l'issue du scrutin, les 45 électeurs présents ont élu :

Représentants de la Région Sud : Bénédicte Martin et Louis Biscarrat.

Représentants du Conseil Départemental : Xavier Bernard, Christian Mounier, Max Raspail.

Représentants des intercommunalités : Corinne Freychet (Ventoux Sud), Jérôme Bouletin (Cove), Jean-Pierre Larguier (Vaison Ventoux).

Représentants des communes du conseil de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (St Léger-du-Ventoux), Jean-Pierre Ranchon (Sault).

Représentants des communes : Serge Andrieu (Carpentras), Christophe Camp (Vaison la Romaine), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (St Pierre-de-Vassols), Frederic Rouet (Villes/Auzon), Ghislain Roux (Malemort du Comtat).

Les membres du bureau se réuniront prochainement pour désigner leurs 6 Vice-Présidents.

L'assemblée s'est également prononcée en faveur du transfert des équipements des stations du Chalet Reynard (Bédoin) et du Mont Serein (Beaumont-du-Ventoux) en direction des communes et de l'intercommunalité (Cove). Ces biens historiques du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux vont donc très prochainement changer de propriétaire.